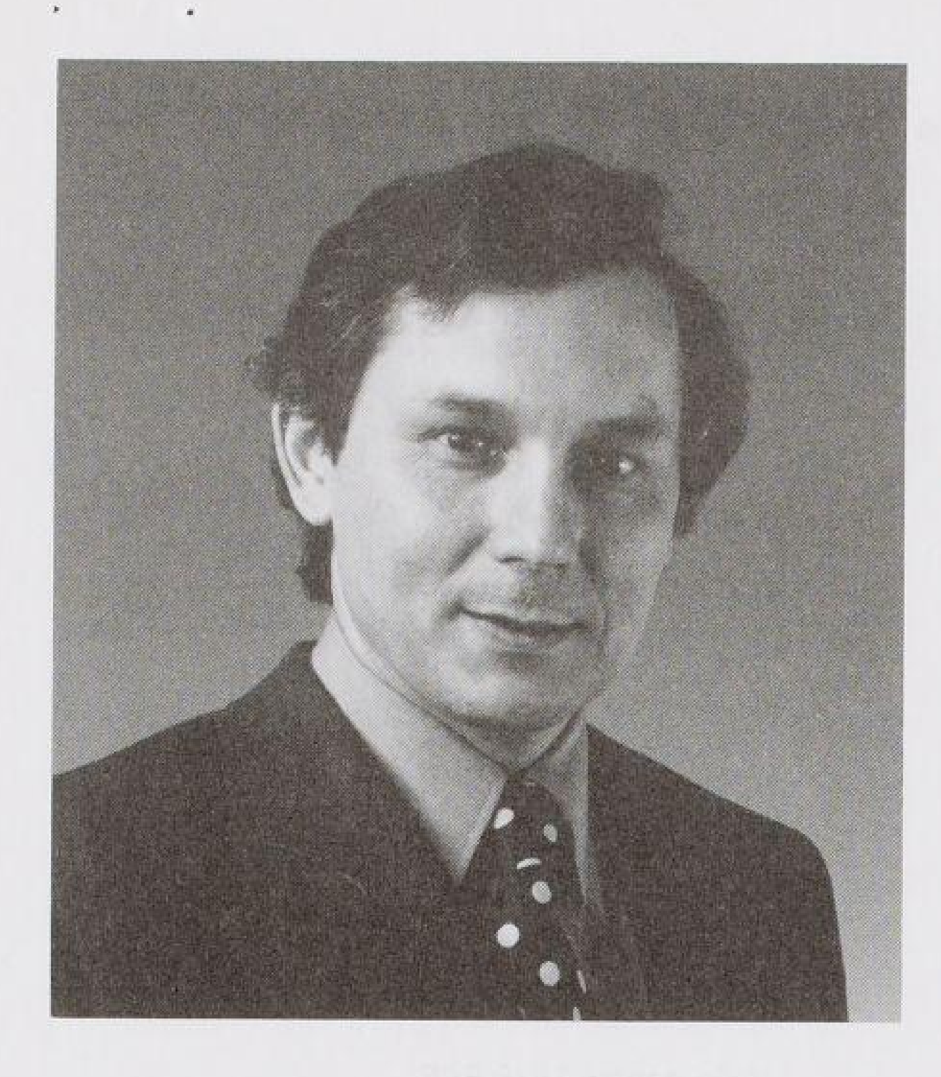


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 MARS 1993
CIRCONSCRIPTION DE RENNES-MONTFORT

Marcel ROGEMONT

" Écouter pour Agir "

Madame, Monsieur,

Au moment de faire votre choix, je veux vous rappeler mon engagement pour notre circonscription.

Entre 87 et 90, les emplois privés se sont accrus de 12% dans le secteur de Vitré, ils ont baissé dans l'ouest du département. Pourquoi ce déséquilibre ? Que fait la droite ?... Rien ?.

Je propose une autre politique fondée sur la construction active d'une solidarité responsable.

Cette responsabilité repose d'abord sur le regroupement des forces du monde rural et sur l'élaboration d'un projet de développement cohérent entre monde rural et monde urbain. L'avenir de l'Ouest du département dépend de cela.

Cessons les petites phrases, cessons les combats médiocres et retroussons nos manches, créons ce comité d'action pour l'emploi qui unit les personnes qui agissent pour l'emploi.

La Solidarité est un moyen pour faire de la France un pays qui gagne mais aussi un pays qui partage. Pour cela, il faut poursuivre le partage du travail, n'oublions pas que la retraite à 60 ans, la 5e semaine de congés payés participent plus au partage du travail que l'abaissement du temps de travail de 39 heures à 35 heures. Poursuivons le travail accompli.

Poursuivons une politique d'insertion en découvrant des emplois de proximité et de service. La responsabilité de chacun est engagée.

Pour obtenir des résultats. Agissons ensemble.

Comptant sur votre confiance

Marcel Rogemont

ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRES - PARTI SOCIALISTE

UN PEU DE MEMOIRE...

LES LOIS VOTÉES PAR LA GAUCHE

DE 1981 à 1986

• Création de l'impôt sur les grandes fortunes	**Vote contre RPR**
• Remboursement de l'IVG par la Sécurité Sociale	**Abstention UDF-RPR**
• Loi Roudy sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes	**Vote contre UDF-RPR**
• Décentralisation	**Vote contre UDF-RPR**
• Lois Auroux sur les nouveaux droits des travailleurs :	
— Liberté des travailleurs	**Vote contre UDF-RPR**
— Obligation de négocier	**Non participation au vote UDF-RPR**
— Comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail	**Abstention RPR, vote contre majorité UDF**
— Institutions représentatives du personnel	**Vote contre UDF-RPR**
• Retraite à 60 ans	**Vote contre UDF-RPR**
• Liberté de la communication audiovisuelle (indépendance des chaînes, création de la Haute Autorité)	**Vote contre UDF-RPR**

DEPUIS 1988

• Revenu Minimum d'Insertion	**Abstention UDC-UDF-RPR**
• Loi limitant la hausse des loyers	**Vote contre UDC-UDF-RPR**
• Loi d'orientation sur la ville, loi « anti-ghetto »	**Question préalable RPR, Vote contre UDC-UDF-RPR**
• L'Education : premier budget de la Nation	**Vote contre UDC-UDF-RPR**
• Droit d'expression des lycéens Création de 1000 radios libres	**Vote contre UDF-RPR**
• Crédit formation individualisé : une « deuxième chance » pour les jeunes exclus du système scolaire	**Abstention UDC-UDF-RPR**
• Loi sur le logement des plus démunis	**Vote contre UDF-RPR**
• La solidarité des communes riches envers les communes pauvres	**Vote contre RPR, Abstention UDC-UDF**
• Impôt de solidarité sur la fortune	**Vote contre UDF-RPR**
• Renforcement de la répression des actes racistes, antisémites et xénophobes	**Vote contre UDC-UDF-RPR**

LES LOIS VOTÉES PAR LA DROITE DE 1986 À 1988.

- Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes
- Suppression de l'autorisation administrative de licenciement
- Suppression du remboursement de certains médicaments notamment pour les handicapés et les personnes âgées (plan « Seguin »)
- Libération des loyers lors du renouvellement du bail (Loi « Méhaignerie »)
- Diminution des impôts sur les revenus supérieurs
- Suppression des zones d'éducation prioritaires (ZEP)
- Amnistie pour le rapatriement des capitaux illégalement passés à l'étranger

VOTONS MARCEL ROGEMONT

Vu, le Candidat,